



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 21/2020 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice: 29 Présents: 24 Votants: 27 Procurations: 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 février 2020.

<u>PRÉSENTS</u>: Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, LASSALLE, AUDIGUIER, ANDUZE, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, CAIRE, LAURENS, PLATEAU, FERTE J., FERTE S., SEIB-TAUPIN, LATAPIE.

PROCURATIONS

Mme LLOUBERESàM. BEUILLEMme MALBECàMme AUDIGUIERM. MARTINàM. ZAMBONI

ABSENTS: Mme GARBIN, M. DELON.

SECRETAIRE: Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à intégration directe

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider la création du poste présenté ci-dessous, suite à une intégration directe dans la filière technique, sous réserve de la validation de la CAP du CDG 31.

POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE
Adjoint Social Principal de 2 ^{ème} classe - TC	Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} classe – T <i>C</i>

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 03 mars 2020.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 27 Voix Contre : 0 Abstention : 0

> De créer la poste décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 05 mars 2020

And A

Lysiane MAUREL

Le Maire